

BRETAGNE

Bulletin régional de la santé de l'abeille

N°4
Janvier
2025

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2025, et espérons qu'elle sera propice à l'apiculture.

Les températures clémentes de fin d'année peuvent avoir des conséquences sur la dynamique des colonies : ruptures de ponte, consommation des réserves, etc. Il est important de continuer à surveiller vos colonies pour que la suite de l'hiver se poursuive correctement.

SOMMAIRE

DE VOTRE BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

- 1 Journée sanitaire régionale 2025
- 2 Réseau sentinelle *Varroa* GDS Bretagne - Compilation des résultats de 2021 à 2024
- 3 Calistrip Biox - Note d'infos
- 4 Enquête nationale de mortalité hivernale des colonies d'abeilles (ENMHA)
- 5 Bulletin OMAA 2024 et cas clinique
- 6 Cartographie de la densité des colonies d'abeilles en Bretagne (données de déclaration de fin 2023)

Actus et annexes

Le **lundi 03 février 2025** se tiendra la **3^{ème} journée sanitaire régionale apicole** à Saint-Méen-le-Grand.

Cette journée est ouverte à tous les apiculteurs, que vous soyez apiculteur de loisirs, pluriactif ou professionnel, novice ou confirmé, vous y trouverez des sujets d'intérêts.



Au programme

3 conférences d'1h45 accompagnées d'échanges avec le public.

Ces interventions sanitaires s'appuieront sur des connaissances scientifiques, adaptées de manière pratique aux spécificités du **contexte régional breton**.

Varroa destructor – Itinéraires 2025 de surveillance et de lutte intégrée dans le cadre du Programme Sanitaire d'Élevage (PSE) de GDS Bretagne - Thomas Guéhennec (GDS) et Marion Robin (GDSA 35). Voir page 3 de ce bulletin pour plus de détails.

Nutrition et Santé – Couverture des besoins de l'abeille par l'apiculteur aux moments clés de la saison - Gérald Therville-Tondreau (Vétérinaire praticien)

Maladies et dangers exotiques – Comment protéger l'apiculture bretonne ? - Monique L'Hostis (GTV Bretagne) avec l'appui de Stéphanie Franco (ANSES)

Quelles sont les modalités ?



Lundi 03 février 2025



Centre Théodore Botrel - Rue du Révérend Père Janvier
35 290 SAINT-MEEN-LE-GRAND



Inscription (encore possible après le 17 janvier) via le formulaire en ligne, accessible [ici](#) ou en annexe de ce bulletin.



Adhérent.e GDSa et/ou ADA : 18€
Non adhérent.e GDSa et/ou ADA : 36€



Une option avec repas (plat, dessert, vin et café) vous est proposée moyennant un prix de 22,50€ en supplément

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

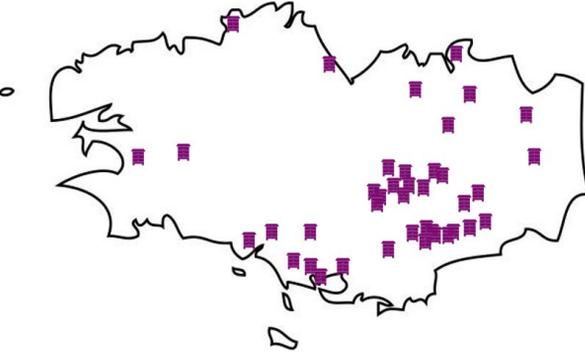
Thomas GUEHENNEC, GDS Bretagne – 06 88 35 63 02 – thomas.guehennec@innoval.com ou

Amélie GANTES, GDS Bretagne – amelie.gantes@innoval.com

Parlez-en aux apiculteur.rice.s autour de vous !

Les données présentées ci-dessous sont issues du **réseau sentinelle *Varroa*** de GDS Bretagne. Pour rappel, le dispositif est composé d'apiculteurs volontaires qui remontent leurs données de comptages *Varroa* (comptage de chutes naturelles sur langes graissées).

Carte des ruchers sentinelles *Varroa* 2024

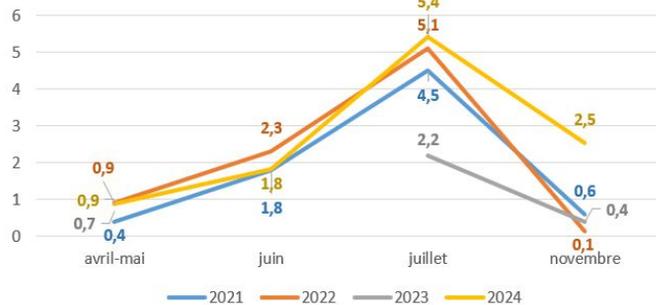


Limites du dispositif :

- le nombre de participants (20 à 30 compteurs/an) ;
- la répartition hétérogène des compteurs sur le territoire ;
- la variabilité des itinéraires *Varroa* ;
- la variabilité du matériel et du protocole (bien que cadré par des périodes de comptages et recommandation de méthodes).

Malgré le nombre de données (tout de même au nombre de 2084 sur 4 ans), le réseau **n'est actuellement pas représentatif de l'infestation régionale**. Le dispositif visait initialement à inciter les apiculteurs à compter. Il permet de tirer des **orientations techniques** malgré les limites mentionnées.

Infestations médianes (chutes naturelles en varroa/jours)



Commentaires :

Les périodes de comptage étant variables d'une année sur l'autre, ceci explique l'absence de données pour juin 2023.

En juillet 2023, le niveau d'infestation moyen est bas. La **période de sécheresse** de l'époque et donc la **rupture de ponte** pourrait justifier ce résultat.

A l'inverse, beaucoup d'apiculteurs ont constaté une miellée tardive à l'été 2024. la **reprise de ponte** associée peut être l'une des raisons du niveau d'infestation élevé.

Ces données déclaratives, collectées lors des quatre années de recommandations d'APIVAR[®], ne permettent pas de conclure sur la perte de sensibilité de *Varroa* à cet acaricide. Cependant, la **situation semble critique** en observant les **comptages de novembre 2024**. En les corrélant aux données nationales (**tests de résistance réalisés par APINOV[®]**) et présentés à la journée technique du 15/01/2024 au Faouët), **le principe de précaution impose de changer d'itinéraire *Varroa* en 2025 (pas d'APIVAR[®])**. Les parcours *Varroa* 2025 recommandés dans le cadre du PSE régional seront présentés à la journée technique régionale du 03/02/2025.

Remerciements aux compteurs volontaires du réseau sentinelle *Varroa*, qui font bénéficier leur travail à l'ensemble des apiculteurs. Comme chaque année, GDS Bretagne incite les éleveurs à rejoindre le réseau sentinelle *Varroa*. Ceci permet la valorisation de vos efforts, d'obtenir des conseils personnalisés et de faire avancer la compréhension collective.



3

Calistrip Biox - Note d'infos



Un nouveau médicament contre Varroa, le **CALISTRIP® BIOX**, est autorisé en France (obtention de l'AMM – Autorisation de Mise sur le Marché).

Retrouvez [ici](#) toutes les informations sur la composition et les conditions d'utilisation dans la fiche technique de GDS France ci-dessous (basée sur le RCP). Il est **important d'en prendre connaissance**.

Le fabricant a annoncé des **disponibilités très réduites** pour la France en 2025. Ce médicament ne sera pas proposé en 2025 dans le cadre du PSE régional. Si des tests d'efficacité sont réalisés, il y aura le recul nécessaire pour le discuter de son éventuelle recommandation en 2026.



4

Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles (ENMHA)

Les résultats de l'Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles (ENMHA) sont disponibles. Pour rappel, cette enquête repose sur les **déclarations d'apiculteurs** qui ont été volontaires pour y répondre. Ses **indicateurs sont descriptifs** et non pas explicatifs

En Bretagne, environ 900 apiculteurs ont répondu à l'enquête, soit un peu plus de 20 % des apiculteurs de la région.

Le **taux de mortalité moyen** est de **18,4 %** (il est identique au national), soit 3 % de plus que l'hiver dernier.

Le **taux de pertes moyen** (incluant les colonies mortes, faibles, bourdonneuses ou accidentées) renseigné sur l'hiver dernier est de **29,2 %** en Bretagne (il est de 30,7 % au national). Soit de 6 % de plus que le taux calculé pour l'hiver 2022-2023.

Quelques autres résultats à l'échelle régionale :

- Première cause de pertes identifiée par les répondants : impact du Frelon asiatique à pattes jaunes (25,2 %)

- En 2023, 82 % des apiculteurs ont mis en place des moyens de lutte contre le *Varroa*, dont 17,43 % ont combiné traitements médicamenteux et méthodes biotechniques.

Retrouvez tous les résultats en suivant le lien suivant :

https://www.plateforme-esa.fr/sites/default/files/2024-10/Rapport_regional_nouvelle_version_BRETAGNE.pdf



Bulletin d'information de l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère en région Bretagne

5

Bilan OMAA pour l'année 2024 et cas clinique
Agnès Ménage (Référente OMAA Bretagne pour l'OVVT)

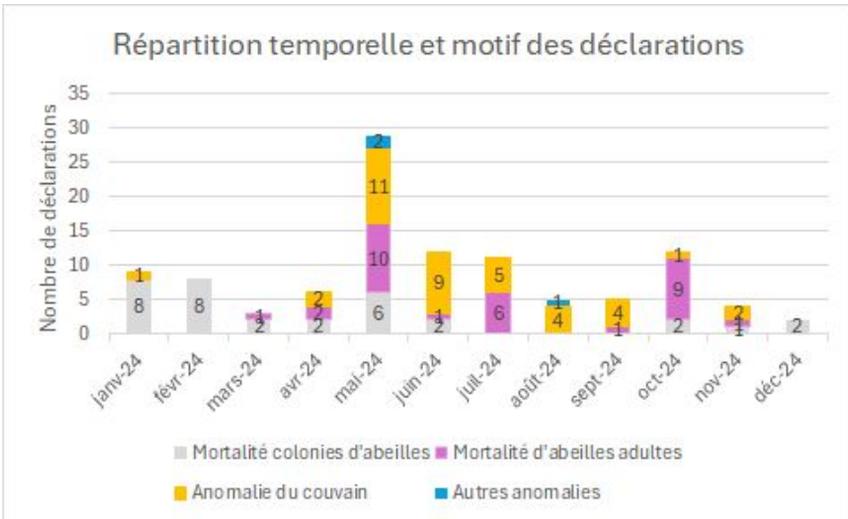
☎ 02 44 84 68 84 ✉ declaration-oomaa@gtv-bretagne.org

Vidéo de présentation du dispositif :

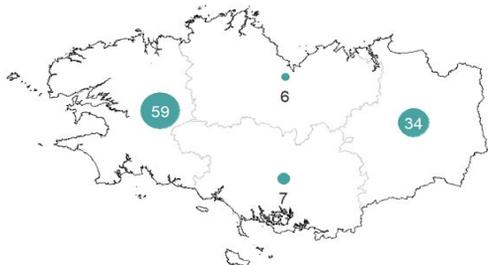
<https://www.youtube.com/watch?v=NILd73Mr3Ww>

1- Bilan des déclarations

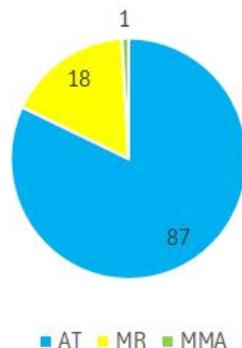
Depuis janvier 2024, **106 déclarations** ont été enregistrées au guichet Breton de l'OMAA. Elles concernent les ruchers de 76 **apiculteurs** : 47 sont des détenteurs de moins de 10 colonies, 22 de 10 à 49 colonies, 4 de 50 à 199 colonies et 3 de plus de 200 colonies.



Répartition départementale des déclarations



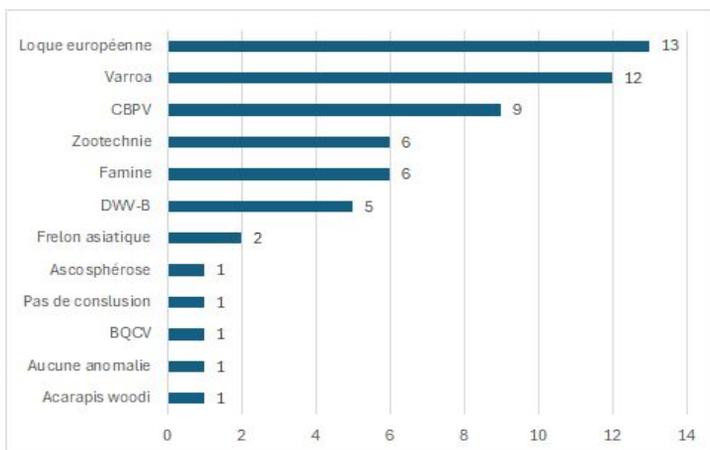
Orientation des déclarations



2- Bilan des investigations

a- Investigations dans la voie "Autres troubles (AT)"

Sur les 87 déclarations classées en Autres troubles, 34 ont fait l'objet d'une **investigation** dans le cadre de l'OMAA et 8 ont fait l'objet d'une investigation par le GDSA du département dans le cadre de son Programme Sanitaire d'Elevage.



Plusieurs conclusions peuvent concerner un même rucher.

b- Investigations dans la voie "Maladies réglementées (MR)"

Tous les cas classés en maladie réglementée sont des suspicions de **Loque américaine**. Les foyers confirmés sont tous **localisés dans le Finistère nord**.



c- Investigation dans la voie "Mortalités massives aiguës (MMA)"

La seule MMA de l'année était une famine, l'association CBPV et *A. woodi* ayant été reclassée en AT.

3- Cas clinique : association du CBPV et d'*Acarapis woodi*

a- Motif de la déclaration à l'OMAA

Un apiculteur professionnel (243 colonies) bio en Ille-et Vilaine constate **à partir de mi-juin des abeilles mortes devant les ruches en quantités variées selon les colonies**. Certaines colonies s'effondrent en quelques jours, d'autres ont des mortalités plus faibles mais qui perdurent pendant plusieurs semaines. **Tous les ruchers sont touchés**. A chaque nouvelle visite, de nouvelles colonies sont atteintes malgré l'élimination des colonies effondrées au fur et à mesure.

Des cas de mortalités d'abeilles ont déjà été remarquées devant les ruches les années précédentes mais jamais de cette ampleur et de cette durée.

L'apiculteur **contacte l'OMAA le 28 juillet 2024 car les mortalités persistent**.

b- Commémoratifs

Achats de reines Buckfast au Danemark et d'*A.m.carpatica* en Roumanie les années précédentes puis **greffage** dessus. Les deux types d'abeilles sont concernées par les troubles.

Gestion de Varroa drastique avec une sublimation à l'acide oxalique en novembre 2023, du piégeage dans le couvain de mâles au printemps, des comptages réguliers de varroas phorétiques au CO2 en saison avec orphelinage, élimination du couvain, introduction d'une cellule royale et traitement au Varromed* au démarrage de la ponte si plus de 2 varroas pour 100 abeilles.

c- Investigation

Des abeilles mortes et traînantes en quantités variables sont présentes devant certaines ruches avec des dépopulations plus ou moins importantes. Les comptages de varroas phorétiques sont faibles.

Les analyses montrent la **présence d'*Acarapis woodi* et une infestation par le virus de la maladie noire très élevée**.

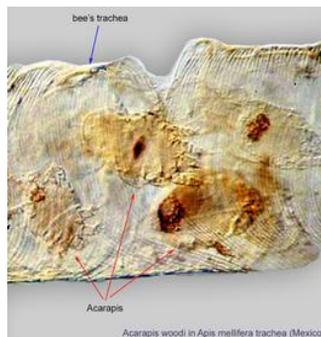
Les mortalités se sont arrêtées mi-septembre et au final **57 % des colonies de l'apiculteur sont mortes**.

c- Discussion

Les mortalités liées au CBPV peuvent être variables tant en matière de quantités d'abeilles mortes que de ruchers atteints cependant il est très atypique d'avoir un impact si important sur tous les ruchers. Si aucun signe clinique typique d'*Acarapis woodi* n'a été observé sur les abeilles (ailes en k, grooming excessif et regroupement sur des brins d'herbe en particulier), on peut supposer que **l'association des deux agresseurs a joué dans l'importance des signes cliniques**.

Acarapis woodi n'a pas été détecté en Bretagne depuis longtemps, cependant il était très peu recherché et l'est plus depuis la mise en place de l'OMAA. Cependant, son **importation** (tout comme un virus CBPV particulièrement virulent) avec les reines achetées est à envisager. Le **manque de diversité** lié à la production de reines uniquement par greffage sur quelques souches est également à considérer.

Il sera également intéressant de rechercher l'acariose sur les ruchers de la même commune et un travail avec le GDSA 35 devrait être mis en place au printemps 2025.

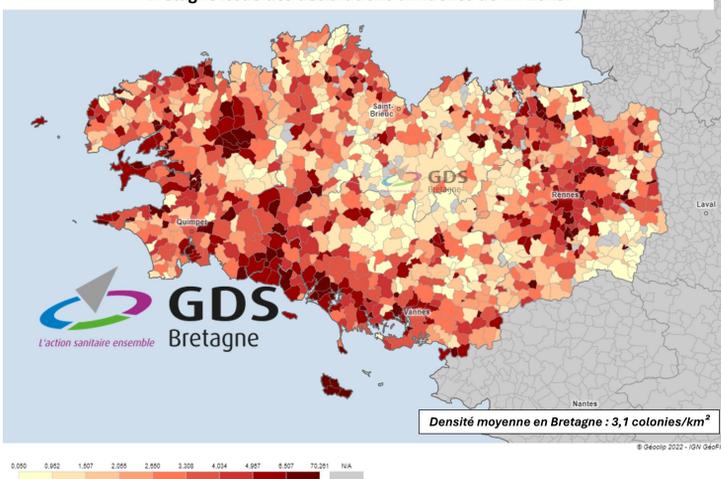


6 Cartographie de la densité des colonies d'abeilles en Bretagne (données de déclaration de fin 2023)



Dans la continuité du projet engagé en 2022, GDS Bretagne a actualisé l'estimation de la densité des colonies d'abeilles en Bretagne sur la base des déclarations de fin 2023. Le mode opératoire est le même que que lors de la précédente édition (plus de détails en page 2 *via ce lien*)

Cartographie de la densité (estimation) des colonies d'abeilles au km² par commune en Bretagne issue des déclarations annuelles de fin 2023.



Analyse :

La densité moyenne, en Bretagne, est passée de 2,9 à **3,1 colonies au km²** (+7 % ; + 6 765 colonies en 2 ans).

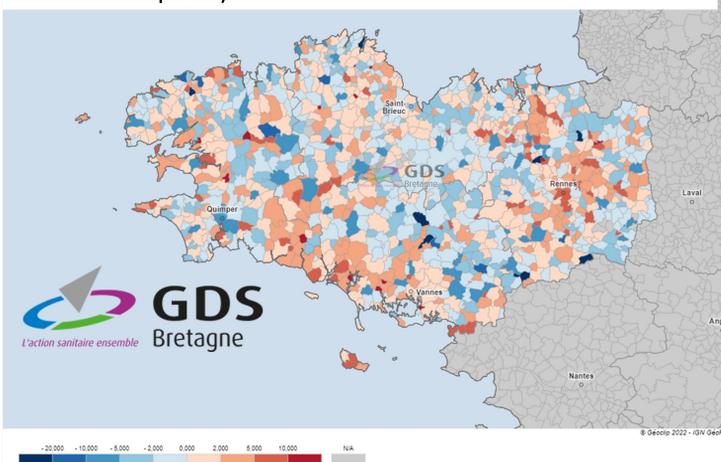
Détail par départements ci-dessous :

Dépt	Densité 2021	Densité 2023	Evol à 2 ans (%)
22	2,1	2,2	4%
29	3,9	4,2	8%
35	2,8	3,2	14%
56	2,8	3,0	8%

Comme en 2022, il y a, globalement une corrélation entre la densité humaine et la densité en colonie et une forte densité sur le littoral.

Pour aller plus loin et suivre l'évolution de la densité sur le territoire en deux ans, les données de densité de 2023 ont été superposées, sur le graphique ci-dessous, à celles de 2021 (le code couleur est expliqué sous la cartographies) :

Superposition densité estimée 2023 versus 2021 (en absolu : 2023 moins 2021, en nombre de ruches par km²)



Analyse :

Dans cette "densification régionale", l'écart semble se creuser entre les zones historiquement à faible densité et celles à forte densité.

Ceci est particulièrement notable sur les deux zones suivantes :

- Axe sud-est Finistère / Vannes ;
- Axe Rennes / Saint-Malo.

Commentaires :

- Rouge : augmentation de la densité en 2 ans
- Bleu : diminution de la densité en 2 ans
- Gris : absence de données sur la commune en 2023 ou 2021 (ou disparition administrative de la commune)

Actualités, formations et évènements

- **Enquête - Pertes technico-économiques dues au FA en 2023**

Vous êtes invité.e.s à répondre à un questionnaire d'évaluation de l'impact technico-éco du Frelon Asiatique à pattes jaunes (FA) sur les exploitations apicoles françaises. L'objectif est de mieux comprendre comment le FA impacte les exploitations et d'apporter des références à la filière et pour cela, on a besoin de vous, apiculteur.rice.s : [répondez dès maintenant](#).

- **Rediffusion de webinaires**

De nombreuses informations importantes y sont délivrées, visionnez les dès maintenant

- Séminaire scientifique et technique du réseau ADAs/ITSAP : [lien](#)
- Jeudi de PrADE sur la pollinisation : [lien](#) et sur les innovations : [lien](#)
- "Aethina tumida" réalisé par la section apicole du FRGDS Pays de la Loire : [lien](#)
- "Suivi des infestations Varroa - Scanner BEE VS et adaptation des méthodes de gestion" réalisé par la section apicole du FRGDS Pays de la Loire : [lien](#)
- "Le comptage Varroa, principe et méthode" réalisé par GDS France : [lien](#)
- "Bien mener sa Lutte Intégrée contre Varroa" réalisé par Vétô-pharma : [lien](#)

- **Estimation de la production de miel 2024**

L'un des objectifs est d'estimer le tonnage total national et par région de miel produit :

580 tonnes produites en Bretagne (-55 %). Retrouvez l'intégralité de la synthèse rédigée par ADA France [ici](#).

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez envoyer un email à section.apicole@gds-bretagne.fr si vous souhaitez ne plus recevoir ce bulletin.

VOS PARTENAIRES APICULTURE



GDS BRETAGNE

13, rue du Sabot

CS 40028

22440 Ploufragan

06 88 35 63 02

section.apicole@gds-bretagne.fr



Liberté
Égalité
Fraternité

DRAAF BRETAGNE

Direction Régionale de l'Alimentation,

de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne 15

Av. de Cucillé, 35000 Rennes

02 99 28 21 00



GTV BRETAGNE

BP 20360

22106 DINAN Cedex

02 96 85 60 49

sapi@gtv-bretagne.org



ADA BRETAGNE :

GIE Elevages de Bretagne

Maison de l'agriculture rue

Maurice Le Lannou

CS 64240, 35042 Rennes cedex

07 85 35 20 82

camille.ada@gie-elevages-bretagne.fr